

MAIRIE
DE
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTRESOR
A .

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 AOUT 2021

Compte rendu.

Présents : 09. Votants : 10.

Le 30 août 2021 à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor, sous la présidence du Maire Frédéric GAULTIER.

Etaient présents : Mme PIVET PORCHERON SOUVERIN. M.M. COURATIN GALLAIS GAULTIERMOUSNY POUIT TOURATIER.

M. Jean – Jacques LALIEUX, absent, a donné pouvoir à Mme Catherine PIVET.

Dates de convocation et d'affichage : 26 août 2021.

Secrétaire de séance : Mme Catherine PIVET.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

Points d'information.

- Les conseillers font le point sur l'aménagement de l'école 51, Grande Rue.

Décisions du Maire.

- Décision n°2021-19 : réalisation de cadres pour les panneaux d'histoire par l'entreprise *les Forges du Bas Berry* pour un montant de 950 € HT.
- Décision n°2021-20 : 51, Grande Rue : remplacement d'un chauffe-eau dans la salle de classe, fourniture et pose d'un chauffe-eau aux sanitaires de l'école par M. François ARNAULT pour un montant total de 1 707, 26 € HT.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du lundi 05 juillet 2021.
Il est approuvé à l'unanimité des votants.

Régies communales

1. Clôture de la régie d'avance de la commune de Montrésor.
Cette régie n'a plus d'activité depuis plusieurs mois, le Trésor Public propose à la commune de Montrésor de procéder sa clôture.

Délibération.

Le Conseil municipal décide de clore la régie d'avance de la commune de Montrésor.

2. Clôture de la régie de recettes unique de la commune de Montrésor.
M. le Maire propose de procéder à la clôture de la régie de recettes unique : les régisseurs rencontrent des difficultés pour le versement des recettes et les parents d'élèves trouveront une facilité à régler directement leur participation à la garderie directement auprès de la Trésorerie de Loches.

Délibération.

Le Conseil municipal décide de clore la régie de recettes unique de la commune de Montrésor.

Personnel communal

3. Mise en place d'un contrat aidé pour le service technique.
M. le Maire propose d'engager une procédure de recrutement d'un adjoint technique contractuel en contrat aidé pour le service technique.

Sur 12 mois entre 20 et 30 heures. Aidé à 80%.

Délibération.

Le Conseil municipal décide d'engager une procédure de recrutement d'un adjoint technique contractuel en contrat aidé pour le service technique.

Aménagement urbain

4. Rénovation de bâtiments communaux et mise en place d'une géothermie sur nappe : attribution des lots n°2 à n°6, consultation directe pour le lot n°1 - géothermie.

M. le Maire présente les résultats de la consultation engagée par le maître d'œuvre, le cabinet BSE, pour le projet de géothermie sur nappe. Le lot n°1 est demeuré infructueux, pour les lots n°2 à 6, le maître d'œuvre propose l'attribution suivante :

Lot n°2 – plâtrerie, isolation et menuiseries intérieures : entreprises RIBREAU et DORDOIGNE pour un montant de 37 340, 32 €.

Lot n°3 – façade isolation, menuiseries extérieures : les entreprises RIBREAU/ BATI – RACAN avec une offre à 56 057, 72 € HT.

Lot n°4 – électricité : l'entreprise BERDOT avec une offre à 17 263, 62 € HT.

Lot n°5 – maçonnerie : l'entreprise LABBE pour un montant de 42 765 € HT

Lot n°6 – peinture : l'entreprise PINXYL avec une offre à 14 731 € HT.

Délibération.

Le Conseil municipal attribue les lots aux entreprises suivantes :

Lot n°2 – plâtrerie, isolation et menuiseries intérieures : entreprises RIBREAU et DORDOIGNE pour un montant de 37 340, 32 €.

Lot n°3 – façade isolation, menuiseries extérieures : les entreprises RIBREAU/ BATI – RACAN avec une offre à 56 057, 72 € HT.

Lot n°4 – électricité : l'entreprise BERDOT avec une offre à 17 263, 62 € HT.

Lot n°5 – maçonnerie : l'entreprise LABBE pour un montant de 42 765 € HT

Lot n°6 – peinture : l'entreprise PINXYL avec une offre à 14 731 € HT.

Il autorise M. le Maire à signer les pièces du marché. Il autorise également M. le Maire à engager une consultation directe auprès des entreprises pour le lot n°1 infructueux.

5. Appel à projets plan isolation mis en place par la communauté de communes Loches Sud Touraine.

Délibération.

Le Conseil municipal sollicite l'appel à projets du plan isolation.

6. Rénovation de bâtiments communaux et mise en place d'une géothermie sur nappe : communication.

M. le Maire présente les différentes propositions de prestations utiles au programme de communication autour de la mise en place de la géothermie.

Délibération.

Le Conseil municipal retient les propositions de Mme Isabelle BARDIAU d'un montant respectif de 2 600 € HT (création de contenus pour 12 panneaux et reportage) et de 1 020 € HT (réalisation d'articles), de Mme Catherine PIVET d'un montant de 2 100 € HT (création des panneaux) et d'ATOUT FORMAT pour 647 € HT.

Une abstention : Mme Catherine PIVET.

7. Pour information, la Mairie de Montrésor a sollicité plusieurs prestataires pour la réalisation d'une expertise amiante de la résidence communale 23, Grande Rue. Seule la société A.D.D. a présenté un devis, d'un montant de 520 € HT.

8. Restructuration et rénovation des bâtiments communaux d'un pôle d'économie circulaire 32, Grande Rue : attribution à l'issue de la consultation.

M. le Maire présente les résultats de la consultation réalisée par l'architecte maître d'œuvre M. Dominique MAES. Le maître d'œuvre après analyse des offres propose l'attribution suivante :

Lot n°1 – démolition d'un bâtiment, voirie et réseaux divers : entreprise BUSSER & PROVOST avec une offre à 91 901, 48 € HT.

Lot n°2 – maçonnerie, pierre de taille, enduit traditionnel : entreprise LABBE pour un montant de 104 111, 17 € HT et une variante à 6 733, 60 € HT comprenant le bâtiment jardin et le muret.

Lot n°3 – charpente, couverture, zinguerie, passerelle : société THIBAUT avec une offre initiale de 34 544, 80 € HT et deux variantes : remplacement de la toiture bâtiment éco création à 18 756, 62 € HT et bâtiment jardin et muret à 5 058, 40 € HT.

Lot n°4 – menuiseries extérieures bois : entreprise RIBREAU avec une offre à 41 703, 03 € HT.

Lot n°5 – plâtrerie, doublages, isolation : entreprise DORDOIGNE pour un montant de 6 483, 44 € HT et une variante isolation bio – sourcée à 512, 65 € HT.

Lot n° 6 - carrelage faïence : entreprise DORDOIGNE pour un montant de 10 409, 21 € HT.

Lot n°7 – peinture : entreprise GADIN avec une offre à 6 241, 66 € HT.

Lot n°8 – plomberie, sanitaires, chauffage, ventilation : entreprise BARDET pour un montant de 11 134 € HT.

Lot n°9 – électricité : entreprise BIGOT avec une offre à 19 474, 77 € HT.

Délibération.

Le Conseil municipal retient les propositions suivantes et autorise M. le Maire à signer les pièces contractuelles du marché :

Lot n°1 – démolition d'un bâtiment, voirie et réseaux divers : entreprise BUSSER & PROVOST avec une offre à 91 901, 48 € HT.

Lot n°2 – maçonnerie, pierre de taille, enduit traditionnel : entreprise LABBE pour un montant de 104 111, 17 € HT et une variante à 6 733, 60 € HT comprenant le bâtiment jardin et le muret.

Lot n°3 – charpente, couverture, zinguerie, passerelle : société THIBAUT avec une offre initiale de 34 544, 80 € HT et deux variantes : remplacement de la toiture bâtiment éco création à 18 756, 62 € HT et bâtiment jardin et muret à 5 058, 40 € HT.

Lot n°4 – menuiseries extérieures bois : entreprise RIBREAU avec une offre à 41 703, 03 € HT.

Lot n°5 – plâtrerie, doublages, isolation : entreprise DORDOIGNE pour un montant de 6 483, 44 € HT.

Lot n° 6 - carrelage faïence : entreprise DORDOIGNE pour un montant de 10 409, 21 € HT.

Lot n°7 – peinture : entreprise GADIN avec une offre à 6 241, 66 € HT.

Lot n°8 – plomberie, sanitaires, chauffage, ventilation : entreprise BARDET pour un montant de 11 134 € HT.

Lot n°9 – électricité : entreprise BIGOT avec une offre à 19 474, 77 € HT.

9. Rénovation de bâtiments communaux et mise en place d'une géothermie sur nappe, restructuration des bâtiments d'un pôle d'économie circulaire 32, Grande Rue : coordination S.P.S.

M. le Maire présente les résultats de la consultation réalisée par la Mairie :

Entreprise	Géothermie	Pôle économie circulaire
Socotec	4 180 €	2 485 €
Asstech BTP	2 176 €	1 776, 50 €
ACP2S	3 126, 75 €	2 631, 75

Délibération.

Le Conseil municipal attribue les missions de coordination SPS géothermie et pôle d'économie circulaire à l'entreprise Asstech BTP pour un montant total de 3 952, 50 € HT.

10. Pour information, la Mairie de Montrésor a sollicité plusieurs entreprises pour l'actualisation du dossier technique amiante de l'école 51, Grande Rue. Seule la société A.D.D. a présenté un devis d'un montant de 320 € HT.

11. Appel à projet du Contrat Régional de Solidarité Territoriale et sollicitation du programme LEADER.

Délibération.

Le Conseil sollicite le Contrat Régional de Solidarité Territoriale et le programme LEADER sur la base des estimatifs de dépenses obtenus à l'issue de la consultation auprès des entreprises.

12. Présentation du projet d'aménager des abords de la collégiale Saint-Jean Baptiste.
Une demande de permis d'aménager sera déposée auprès des services instructeurs.

Questions diverses

Information sur les portes ouvertes du pôle d'économie circulaire, appel à projet Microfolies.

Une vidéo est projetée, le Conseil municipal s'accorde à solliciter l'appel à projets de la DRAC.

Les conseillers évoquent la programmation en 2023 pour les 500 ans de la disparition d'Imbert de Batarnay.

Une concertation sera réalisée auprès des maires de l'ancien canton de Montrésor pour la mise en place d'une police intercommunale.